



LA MER & LES OUTRE-MER

QUELLES PERSPECTIVES ?

ENTRETIEN ENTRE M^{ME} ANNICK GIRARDIN, MINISTRE DES OUTRE-MER
RELATIF À LA POLITIQUE DE LA MER POUR LES OUTRE-MER
ET M. JEAN-MICHEL MARTIAL, PRÉSIDENT DU CONSEIL REPRÉSENTATIF
DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER (CREFOM).

JEAN-MICHEL MARTIAL : M^{ME} la Ministre, vous manifestez un intérêt marqué pour la mer. D'où vous vient cet attachement ?

ANNICK GIRARDIN : La mer a fondé mon identité personnelle et politique. Je suis née à Saint-Malo, de parents Saint-Pierrais. J'ai grandi et j'ai toujours vécu sur l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, lequel vit au rythme de l'océan. Mon père, avant de se lancer dans la boulangerie pâtisserie, fut longtemps pêcheur. En politique, je n'ai eu de cesse depuis mes premières fonctions d'élue de mettre en valeur la position stratégique de la France, qui par ses outre-mer, est en mesure d'être un géant des mers. J'ai aussi longtemps défendu l'idée d'un grand ministère rassemblant la mer et les outre-mer. Et le travail conjoint entre mon Ministère et celui de Nicolas Hulot abonde dans ce sens.

JMM : Parmi les projets récents outre-mer tournés vers la mer, quels sont ceux que vous estimez particulièrement exemplaires ?

AG : Progressivement, la France prend conscience du potentiel des outre-mer et de leur rôle dans le développement de sa stratégie maritime. Lors du dernier Comité interministériel de la Mer (CIMER) de novembre

2017, plusieurs annonces spécifiquement déclinées outre-mer ont été actées : un dispositif fiscal adapté aux spécificités des ports outre-mer, véritables portes d'entrée des territoires pour les inscrire dans leurs bassins maritimes respectifs ; concernant l'accueil des croisiéristes, secteur en plein essor, la dispense de visa ou encore l'expérimentation d'une zone de détaxe port maritime outre-mer sont encore d'autres exemples. Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a également rappelé à Cayenne l'année dernière que le Fonds européen pour les Affaires maritimes et la Pêche (FEAMP) pourrait être mobilisé pour le renouvellement des flottes outre-mer. Je signale enfin que l'État français a validé l'acquisition de sept patrouilleurs pour les outre-mer afin de lutter plus efficacement contre la pêche illégale ou encore la prolifération des trafics en tout genre. On sent un mouvement de fond, l'ébauche d'une stratégie de long terme, c'est enthousiasmant.

JMM : Depuis quelques temps, la vague de « l'Économie de la Mer » a envahi notre planète. Est-ce, selon vous, une mode ou une vague de fond ?

AG : L'économie bleue constitue un potentiel de croissance tellement fort qu'il serait regrettable que cette vague ne s'arrête qu'aux effets d'annonce. La France dispose grâce

aux outre-mer du deuxième espace maritime dans le monde, une zone économique exclusive de onze millions de km² aux potentiels phénoménaux : énergies marines renouvelables, pêche, aquaculture ou encore utilisation de la biodiversité pour la pharmacie ou la cosmétique, et l'enjeu pour la France est d'exploiter ces ressources. À ce jour, il y a des signes qui montrent que nous sommes en train de nous emparer de ce sujet. Ce n'est pas qu'un effet de mode, il mobilise les acteurs, les élus et la société civile, une politique maritime ambitieuse est en train de voir le jour dans notre pays.

JMM : La prise de conscience de l'importance du fait maritime se développe dans les outre-mer. Les grands enjeux sont-ils réellement pris en compte ?

AG : La France est une grande puissance maritime qui s'ignore. Hormis la Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon ou les Terres australes et antarctiques françaises, les outre-mer sont encore trop peu tournés vers la mer. De même, la France hexagonale connaît encore trop peu ses outre-mer : sait-on dans nos écoles que 80% de la biodiversité française est ultramarine ? Le champ des possibles est pourtant immense, les opportunités réelles mais encore faut-il les utiliser de manière responsable sans reproduire l'exploitation des ressources terrestres. Au-delà des stratégies économiques, des questions de souveraineté, le grand enjeu est bien celui d'un développement durable, à la fois créateur de richesses et respectueux de l'environnement. C'est par une politique volontaire, notamment par le développement de la formation sur les métiers de la mer, que nous pourrions franchir un nouveau cap.

JMM : Les scientifiques avaient prédit que des événements climatiques de plus en plus intenses allaient se produire. Nous l'avons vu récemment avec Irma. Quelles conséquences en tirez-vous ?

AG : Le dérèglement climatique et ses effets dévastateurs sont des réalités indéniables. Tous les jours, ces manifestations sont à l'œuvre et les enchaînements sans précédent des cyclones aux Antilles de septembre 2017 sont venus nous le rappeler avec une violence inouïe. La mer est un milieu fragile... Une dégradation de l'écosystème peut réduire à néant le potentiel maritime : une marée noire et c'est le tourisme, l'aquaculture, la pêche, la plaisance, la biodiversité d'une zone entière qui en pâtissent. J'ai coutume de dire que si les outre-mer sont aux avant-postes des risques climatiques, ils sont aussi aux avant-postes des solutions : résilience, construction durable, innovations liées à l'adaptation face aux risques, voilà les enjeux. Je souhaite également que les outre-mer aient pour feuille de route les dix-sept objectifs de développement durable adoptés par la France en 2015, avant l'hexagone.

JMM : Aux Caraïbes, les algues sargasses font parler d'elles depuis quelques années. Fait-on ce qu'il faut pour combattre ce fléau ?

AG : Vous le savez, l'échouage des sargasses n'est pas inédit et je mesure le désarroi des Antillais qui y sont confrontés : que ce soit d'un point de vue économique, sanitaire ou environnemental. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur des échouages et leur durée





3

plus ou moins continue dans le temps depuis plusieurs années. L'Etat, via l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et en concertation avec les collectivités, s'implique sur trois axes de travail. Le premier, c'est l'acquisition de connaissances sur les origines du phénomène. Un navire scientifique de l'IRD a effectué l'été dernier une mission afin de mieux comprendre, anticiper et lutter contre les effets de ces échouages. Des études sont également en cours pour mieux comprendre les impacts sanitaires des sargasses, et dans l'attente, l'Etat a émis des recommandations efficaces pour lutter contre les impacts sanitaires des émanations d'hydrogène sulfuré (H²S). Le deuxième, c'est de favoriser le développement de techniques de collectes adaptées aux littoraux antillais. Plusieurs appels à projets ou appels à manifestations d'intérêts en Martinique et en Guadeloupe en 2015 et 2016 ont permis de subventionner un panel de projets portant sur la réalisation d'essais de collecte et de valorisation des algues. Le troisième, c'est d'identifier des moyens de valorisation, dans une perspective d'économie circulaire. La valorisation des sargasses est nécessaire : elle permettrait de trouver une solution économique à ce problème. Des études ont été lancées et des projets ont été soutenus pour mesurer la pertinence des différentes solutions : épandage et compostage, valorisation énergétique, valorisation en bioplastique, valorisation thérapeutique, etc. Sur ces trois axes de travail, l'Etat, via l'ADEME, s'est déjà engagé en 2016 à hauteur de 4,7 M€.

JMM : On rapporte souvent les propos d'Eric Tabarly : « La mer, c'est ce que les Français ont dans le dos quand ils sont à la plage ». Comment travailler auprès des élus locaux et des populations

pour faire en sorte qu'un maximum de Français, et en particulier d'Ultramarins, se tourne vers la mer ?

AG : Les mots de Tabarly sont encore d'actualité. La France occupe une place de premier plan dans les courses au large mais cela ne fait que très rarement la une des journaux. L'expertise française dans le domaine de la construction maritime, commerciale ou de plaisance, est reconnue plus à l'international qu'ici-même ! Pourquoi fermer les yeux sur ces atouts ? C'est un véritable changement de mentalité qui doit être à l'œuvre. Se tourner vers la mer, c'est offrir des perspectives d'emploi pour notre jeunesse particulièrement. Il est donc primordial de développer une offre de formation aux métiers de la mer pertinente. Je ne donnerai qu'un seul exemple : sur les onze lycées maritimes, aucun ne se trouve en outre-mer. Je mènerai une politique volontariste en la matière. Je porte aussi depuis longtemps une idée, qui vient d'être actée au dernier CIMER : expérimenter des « sections maritimes » sur le modèle des « sections européennes » dans les lycées généraux. Je souhaite qu'à terme, les élèves puissent intégrer un cursus « mer-études » !

JMM : Pour conclure, Madame la Ministre, une question plus personnelle : quels sont les endroits où vous aimeriez passer des vacances outre-mer ?

AG : En tant que Ministre des Outre-mer, il m'est difficile de mettre en valeur un territoire plutôt qu'un autre, les Outre-mer étant composés de douze territoires qui ont chacun leurs atouts. Mais si je devais opter pour une destination pour passer des vacances, je choisirais sans hésitation Saint-Pierre-et-Miquelon où je retrouve mes proches et mes habitudes. Cet archipel regorge de richesses et gagne à être connu. Un voyage original qui sort des sentiers battus. 🐟

